

Le 27 juin 2017

Monsieur Nicolas Stival  
Directeur du service des incendies de Saint-Colomban  
330, montée de l'Église,  
Saint-Colomban, QC,  
J5K 1A1

## Agrément d'un service rapide de transport d'eau - Saint-Colomban, casernes 1 et 2

Monsieur,

Nous souhaitons tout d'abord vous féliciter d'avoir entrepris les démarches pour faire reconnaître certains secteurs non munis de poteaux d'incendie pour fins de classement d'assurance incendie, au moyen d'un service rapide de transport d'eau. Nous sommes heureux de vous informer que le Service d'inspection des assureurs incendie<sup>md</sup> (SIAI) d'Opta a assisté aux essais et que ces derniers ont passé la conformité des exigences du [protocole d'agrément des ressources en eau auxiliaires](#) aux fins de classement d'assurance incendie. Le protocole est disponible sur notre site Web [www.coteincendie.ca](http://www.coteincendie.ca).

Les exigences de cet agrément sont strictes et ont pour but d'assurer que les secteurs qui s'y conforment sont en mesure de recevoir les débits d'eau minimums acceptables pour fins d'assurance incendie. L'homologation permet aux résidences situées à moins de 8 kilomètres de la caserne 1 et de la caserne 2, et à moins de 5 km d'une source d'eau reconnue, de bénéficier d'un classement d'assurance amélioré. Le tout conformément à la *norme NFPA 1142 – Standard on Water Supplies for Suburban and Rural Fire Fighting* (Approvisionnement en eau pour la lutte contre l'incendie en milieux semi-urbain et rural), dernière édition.

Cet agrément est équivalent aux exigences minimales en matière de protection par poteaux d'incendie, telles qu'établies par l'industrie de l'assurance de dommages et du Service d'inspection des assureurs incendie<sup>md</sup>.

La classe de protection des habitations **3B (Supérieur)** devrait être appliquée par l'industrie de l'assurance de dommages pour les secteurs qui y qualifient, en place des classements actuels 3B. Le SIAI publiera les nouveaux classements d'assurance améliorés dans les prochains jours à l'intention de l'industrie de l'assurance de dommages au pays et dans son Index de classement d'assurance incendie via son site Web. Le SIAI publie depuis plus de 100 ans, à l'industrie de l'assurance de dommages au Canada, de l'information sur la protection incendie et les classements d'assurance incendie pour les entreprises et les habitations.



service  
d'inspection des  
assureurs incendie

255, boul. Crémazie Est, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2M 1L5

Tél : 514-735-3561  
Sans frais : 1-800-263-5361  
Télééc : 514-844-0777

PAR  **opta**  
[www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)

N'hésitez pas de communiquer avec nous pour toute question relative au Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup> ou sur le processus d'agrément du service rapide de transport d'eau. Nous vous encourageons à transmettre cette information à l'industrie de l'assurance et à vos citoyens, le cas échéant.

Encore une fois, félicitations pour vos efforts et votre détermination à assurer une meilleure protection incendie à vos citoyens vivant dans les secteurs désignés.

Je vous prie d'agréer monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Antoine Céré, TP  
Spécialiste Sécurité Incendie

cc : S. Hasbani, ing., FPAA, CRM, CSP, Directeur, Opta et directeur, Service d'inspection des assureurs incendie<sup>MD</sup>